



**FORESTIERS ENGAGÉS**  
par le Pôle Excellence Bois

## Engagement individuel GESTIONNAIRE FORESTIER

**En référence à la Démarche Forestiers engagés** mise à jour et signée par l'ensemble des partenaires de la filière bois le 21 mars 2025 à Thônes :

Je soussigné-e (NOM Prénom) : .....

Fonction (dirigeant-e...) : .....

Représentant l'établissement : .....

Adresse :

.....

.....

Téléphone : ..... Email : .....

SIRET : .....

### **Le gestionnaire forestier s'engage à respecter les principes suivants :**

1. Respecter toute réglementation relative à la gestion des forêts et aux chantiers forestiers sur et en dehors des parterres de coupe ;
2. Se renseigner et/ou se former sur les stratégies et techniques d'adaptation des forêts des Savoie au changement climatique ;
3. Se renseigner et/ou se former sur les techniques et organisations de chantier de récolte et leur impact sur l'environnement ;
4. Informer le propriétaire sur les possibilités de gestion durable (document de gestion et/ou certification forestière) ;
5. Encourager les propriétaires à réaliser des dessertes forestières structurantes et durables ;

Ce document a été réalisé avec le soutien de



6. Collectionner et préparer tous les renseignements concernant la situation réglementaire de la parcelle : classement en Espace Boisé Classé, présence d'un périmètre de captage, Plan de Prévention des Risques, réseaux enterrés, et tout autre renseignement utile à l'exploitant pour organiser la coupe dans les meilleures conditions ;
7. Accompagner le propriétaire à exprimer ses attentes quant à la récolte sur sa parcelle dans le cadre d'une gestion durable (exemple : préserver des arbres ou une flore particulière sur sa parcelle) ;
8. Effectuer un marquage en tenant compte des attentes du propriétaire ;
9. Conseiller le propriétaire sur le contrat avec l'exploitant forestier [cf. Boîte à outils : 13. Contrat d'achat de bois sur pied] (prix, engagement de qualité d'exécution de la récolte, techniques de récolte, préservation de la biodiversité et de la fertilité des sols, modalités de commercialisation et de réception des bois) ;
10. Accompagner le propriétaire dans le suivi des travaux de récolte et notamment sa conformité au contrat avec l'exploitant forestier ;
11. Apporter les conseils les plus récents et pertinents au propriétaire sur la meilleure stratégie d'adaptation de sa forêt au changement climatique.

Par cet engagement :

- J'autorise l'inscription de mon entreprise à la liste des signataires de Forestiers Engagés ;
- Je bénéficie de la promotion de celle-ci, notamment auprès des acteurs de la récolte forestière des Pays de Savoie ;
- Je peux valoriser mon adhésion dans ma communication par le biais des outils mis à disposition par la gouvernance de Forestiers Engagés ;
- Je certifie avoir pris connaissance du Règlement intérieur de Forestiers Engagés.
- M'engage à respecter les décisions de la commission de médiation [cf. Règlement intérieur de la Démarche Forestiers Engagés].

A..... Le.....

Signature du responsable :